



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-37136>

Département(s) de publication : **44, 49, 53, 72, 85**

Annonce n° **25-37136**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : FRANCE TRAVAIL PAYS DE LA LOIRE

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : MARCHÉ DE TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DE LA SURETE BATIMENTAIRE ET TRAVAUX COURANTS DE SECOND OEUVRE DE FRANCE TRAVAIL PAYS DE LA LOIRE

Description : L'accord-cadre a pour objet des travaux de mise à niveau de sûreté bâtementaire et travaux courants de second oeuvre des sites de France Travail Pays de la Loire.

Identifiant de la procédure : 43e76f82-607f-4bd0-a17d-749006713251

Avis précédent : 061307e6-c934-47d2-8cb0-45ea6be2fad8-01

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Travaux de VRD - clôtures, portails et portillons - Département de la Loire-Atlantique

Description : Le marché concerne les prestations suivantes sur le département de la Loire-Atlantique : - Les clôtures, portails, portillons compris, les terrassements et fondations béton ; - Les dispositifs anti-voiture bélier et les dispositifs anti-stationnement - Les tranchées des réseaux électriques pour alimentation des ouvrages extérieurs créés par le titulaire du présent lot.

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45223220 Travaux de gros œuvre

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L.551-1 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L.551-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L.521-1 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional/de la directrice régionale de France Travail. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui signe le marché : FRANCE TRAVAIL PAYS DE LA LOIRE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Travaux de VRD - clôtures, portails et portillons - Département du Maine-et-Loire

Description : Le marché concerne les prestations suivantes sur le département du Maine-et-Loire : - Les clôtures, portails, portillons compris, les terrassements et fondations béton ; - Les dispositifs anti-voiture bélier et les dispositifs anti-stationnement - Les tranchées des réseaux électriques pour alimentation des ouvrages extérieurs créés par le titulaire du présent lot.

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45223220 Travaux de gros œuvre

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L.551-1 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion

du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L.551-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L.521-1 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional/de la directrice régionale de France Travail. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui signe le marché : FRANCE TRAVAIL PAYS DE LA LOIRE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Travaux de VRD - clôtures, portails et portillons - Département de la Mayenne

Description : Le marché concerne les prestations suivantes sur le département de la Mayenne : - Les clôtures, portails, portillons compris, les terrassements et fondations béton ; - Les dispositifs anti-voiture béliet et les dispositifs anti-stationnement - Les tranchées des réseaux électriques pour alimentation des ouvrages extérieurs créés par le titulaire du présent lot.

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45223220 Travaux de gros œuvre

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L.551-1 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L.551-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L.521-1 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional/de la directrice régionale de France Travail. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Travaux de VRD - clôtures, portails et portillons - Département de la Sarthe

Description : Le marché concerne les prestations suivantes sur le département de la Sarthe : - Les clôtures, portails, portillons compris, les terrassements et fondations béton ; - Les dispositifs anti-voiture bélier et les dispositifs anti-stationnement - Les tranchées des réseaux électriques pour alimentation des ouvrages extérieurs créés par le titulaire du présent lot.

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45223220 Travaux de gros œuvre

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L.551-1 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L.551-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L.521-1 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional/de la directrice régionale de France Travail. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Travaux de VRD - clôtures, portails et portillons - Département de la Vendée

Description : Le marché concerne les prestations suivantes sur le département de la Vendée : - Les clôtures, portails, portillons compris, les terrassements et fondations béton ; - Les dispositifs anti-voiture bélier et les dispositifs anti-stationnement - Les tranchées des réseaux électriques pour alimentation des ouvrages extérieurs créés par le titulaire du présent lot.

Identifiant interne : 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45223220 Travaux de gros œuvre

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L.551-1 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L.551-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L.521-1 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional/de la directrice régionale de France Travail. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui signe le marché : FRANCE TRAVAIL PAYS DE LA LOIRE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : Travaux de serrureries et accessoires - Département de la Loire-Atlantique

Description : Le marché concerne les prestations suivantes sur le département de la Loire-Atlantique : - Apport d'équipements de sécurité sur portes et fenêtres ; - Apport de rideaux métalliques ; - Apport de volets roulants ; - Apports d'échelle à crinoline ; - Apport de portes de sas d'entrée publics et privés ;

Identifiant interne : 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45421000 Travaux de menuiserie

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L.551-1 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L.551-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L.521-1 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional/de la directrice régionale de France Travail. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui signe le marché : FRANCE TRAVAIL PAYS DE LA LOIRE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : Travaux de serrureries et accessoires - Département du Maine-et-Loire

Description : Le marché concerne les prestations suivantes sur le département du Maine-et-Loire : - Apport d'équipements de sécurité sur portes et fenêtres ; - Apport de rideaux métalliques ; - Apport de volets roulants ; - Apports d'échelle à crinoline ; - Apport de portes de sas d'entrée publics et privés ;

Identifiant interne : 7

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45421000 Travaux de menuiserie

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L.551-1 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L.551-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L.521-1 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional/de la directrice régionale de France Travail. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui signe le marché : FRANCE TRAVAIL PAYS DE LA LOIRE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

Titre : Travaux de serrureries et accessoires - Département de la Mayenne

Description : Le marché concerne les prestations suivantes sur le département de la Mayenne : - Apport d'équipements de sécurité sur portes et fenêtres ; - Apport de rideaux métalliques ; - Apport de volets roulants ; - Apports d'échelle à crinoline ; - Apport de portes de sas d'entrée publics et privés ;

Identifiant interne : 8

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45421000 Travaux de menuiserie

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L.551-1 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L.551-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L.521-1 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional/de la directrice régionale de France Travail. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui signe le marché : FRANCE TRAVAIL PAYS DE LA LOIRE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0009

Titre : Travaux de serrureries et accessoires - Département de la Sarthe

Description : Le marché concerne les prestations suivantes sur le département de la Sarthe : - Apport d'équipements de sécurité sur portes et fenêtres ; - Apport de rideaux métalliques ; - Apport de volets roulants ; - Apports d'échelle à crinoline ; - Apport de portes de sas d'entrée publics et privés ;

Identifiant interne : 9

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45421000 Travaux de menuiserie

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L.551-1 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L.551-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L.521-1 du même

code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional/de la directrice régionale de France Travail. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui signe le marché : FRANCE TRAVAIL PAYS DE LA LOIRE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0010

Titre : Travaux de serrureries et accessoires - Département de la Vendée

Description : Le marché concerne les prestations suivantes sur le département de la Vendée : - Apport d'équipements de sécurité sur portes et fenêtres ; - Apport de rideaux métalliques ; - Apport de volets roulants ; - Apports d'échelle à crinoline ; - Apport de portes de sas d'entrée publics et privés ;

Identifiant interne : 10

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45421000 Travaux de menuiserie

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

Critère :**Type :** Qualité**Description :** Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L.551-1 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L.551-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L.521-1 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional/de la directrice régionale de France Travail. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.15 Techniques**Accord-cadre :**

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES**Organisation qui signe le marché :** FRANCE TRAVAIL PAYS DE LA LOIRE**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0011****Titre :** Travaux de fourniture et de pose de films et vitrophanie - Région Pays de la Loire**Description :** Le marché concerne les prestations suivantes sur la région Pays de la Loire : - Apport de films anti-vandalisme, sans tain et solaires ; - Apport de vitrophanie**Identifiant interne :** 11**5.1.1 Objet****Nature du marché :** Marché de travaux**Nomenclature principale (cpv):** 45441000 Travaux de vitrerie**5.1.3 Durée estimée****Durée :** 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L.551-1 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L.551-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L.521-1 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional/de la directrice régionale de France Travail. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui signe le marché : FRANCE TRAVAIL PAYS DE LA LOIRE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0012

Titre : Travaux de cloisonnement et menuiseries intérieures - Département de la Loire-Atlantique

Description : Le marché concerne les prestations suivantes sur le département de la Loire-Atlantique : - Cloisons amovibles et sèches - Menuiseries intérieures - Plafonds plaques de plâtre ou suspendus - Peintures et revêtements muraux - Sols souples

Identifiant interne : 12

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45421141 Travaux de cloisonnement

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L.551-1 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L.551-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L.521-1 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional/de la directrice régionale de France Travail. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui signe le marché : FRANCE TRAVAIL PAYS DE LA LOIRE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0013

Titre : Travaux de cloisonnement et menuiseries intérieures - Département du Maine-et-Loire

Description : Le marché concerne les prestations suivantes sur le département du Maine-et-Loire : - Cloisons amovibles et sèches - Menuiseries intérieures - Plafonds plaques de plâtre ou suspendus - Peintures et revêtements muraux - Sols souples

Identifiant interne : 13

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45421141 Travaux de cloisonnement

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L.551-1 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion

du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L.551-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L.521-1 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional/de la directrice régionale de France Travail. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui signe le marché : FRANCE TRAVAIL PAYS DE LA LOIRE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0014

Titre : Travaux de cloisonnement et menuiseries intérieures - Département de la Mayenne

Description : Le marché concerne les prestations suivantes sur le département de la Mayenne : - Cloisons amovibles et sèches - Menuiseries intérieures - Plafonds plaques de plâtre ou suspendus - Peintures et revêtements muraux - Sols souples

Identifiant interne : 14

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45421141 Travaux de cloisonnement

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L.551-1 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L.551-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L.521-1 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional/de la directrice régionale de France Travail. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0015

Titre : Travaux de cloisonnement et menuiseries intérieures - Département de la Sarthe

Description : Le marché concerne les prestations suivantes sur le département de la Sarthe : - Cloisons amovibles et sèches - Menuiseries intérieures - Plafonds plaques de plâtre ou suspendus - Peintures et revêtements muraux - Sols souples

Identifiant interne : 15

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45421141 Travaux de cloisonnement

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L.551-1 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L.551-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L.521-1 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional/de la directrice régionale de France Travail. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui signe le marché : FRANCE TRAVAIL PAYS DE LA LOIRE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0016

Titre : Travaux de cloisonnement et menuiseries intérieures - Département de la Vendée

Description : Le marché concerne les prestations suivantes sur le département de la Vendée : - Cloisons amovibles et sèches - Menuiseries intérieures - Plafonds plaques de plâtre ou suspendus - Peintures et revêtements muraux - Sols souples

Identifiant interne : 16

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45421141 Travaux de cloisonnement

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L.551-1 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L.551-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L.521-1 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional/de la directrice régionale de France Travail. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui signe le marché : FRANCE TRAVAIL PAYS DE LA LOIRE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0017

Titre : Travaux d'électricité courants forts et faibles - Département de la Loire-Atlantique

Description : Le marché concerne les prestations suivantes sur le département de la Loire-Atlantique : Modification des installations électriques courants forts et faibles, y compris la création de points de raccordement ou de connexion et mise en service des équipements.

Identifiant interne : 17

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45311000 Travaux de câblage et d'installations électriques

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L.551-1 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L.551-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L.521-1 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional/de la directrice régionale de France Travail. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui signe le marché : FRANCE TRAVAIL PAYS DE LA LOIRE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0018

Titre : Travaux d'électricité courants forts et faibles - Département du Maine-et-Loire

Description : Le marché concerne les prestations suivantes sur le département du Maine-et-Loire : Modification des installations électriques courants forts et faibles, y compris la création de points de raccordement ou de connexion et mise en service des équipements.

Identifiant interne : 18

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45311000 Travaux de câblage et d'installations électriques

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L.551-1 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L.551-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L.521-1 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional/de la directrice régionale de France Travail. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui signe le marché : FRANCE TRAVAIL PAYS DE LA LOIRE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0019

Titre : Travaux d'électricité courants forts et faibles - Département de la Mayenne

Description : Le marché concerne les prestations suivantes sur le département de la Mayenne : Modification des installations électriques courants forts et faibles, y compris la création de points de raccordement ou de connexion et mise en service des équipements.

Identifiant interne : 19

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45311000 Travaux de câblage et d'installations électriques

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L.551-1 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L.551-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L.521-1 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional/de la directrice régionale de France Travail. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui signe le marché : FRANCE TRAVAIL PAYS DE LA LOIRE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0020

Titre : Travaux d'électricité courants forts et faibles - Département de la Sarthe

Description : Le marché concerne les prestations suivantes sur le département de la Sarthe : Modification des installations électriques courants forts et faibles, y compris la création de points de raccordement ou de connexion et mise en service des équipements.

Identifiant interne : 20

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45311000 Travaux de câblage et d'installations électriques

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L.551-1 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L.551-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L.521-1 du même

code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional/de la directrice régionale de France Travail. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui signe le marché : FRANCE TRAVAIL PAYS DE LA LOIRE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0021

Titre : Travaux d'électricité courants forts et faibles - Département de la Vendée

Description : Le marché concerne les prestations suivantes sur le département de la Vendée : Modification des installations électriques courants forts et faibles, y compris la création de points de raccordement ou de connexion et mise en service des équipements.

Identifiant interne : 21

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45311000 Travaux de câblage et d'installations électriques

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : a. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L.551-1 du code de justice administrative ; b. Après la conclusion du contrat : 1°) recours sur la base de l'article L.551-3 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2°) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L.521-1 du même code et/ou d'une demande indemnitaire. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur régional/de la directrice régionale de France Travail. Un recours peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la date de la décision expresse ou implicite de rejet de la demande indemnitaire.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Organisation qui signe le marché : FRANCE TRAVAIL PAYS DE LA LOIRE

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 2,863,669 Euro

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 4,140,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 350,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SOGEA ATLANTIQUE BTP

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE SOGEA ATLANTIQUE BTP - LOT 1

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 284,423 Euro

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023_010_1

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 10/02/2025

Date de conclusion du marché : 11/03/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : FRANCE TRAVAIL PAYS DE LA LOIRE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 280,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SOGEA ATLANTIQUE BTP

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE SOGEA ATLANTIQUE BTP - LOT 2

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur de l'offre : 197,554 Euro

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023_010_2

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 10/02/2025

Date de conclusion du marché : 11/03/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : FRANCE TRAVAIL PAYS DE LA LOIRE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Demandes de participation

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 0

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Demandes de participation

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 0

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 190,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SOGEA ATLANTIQUE BTP

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE SOGEA ATLANTIQUE BTP - LOT 5

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0005

Valeur de l'offre : 154,120 Euro

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023_010_5

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 10/02/2025

Date de conclusion du marché : 11/03/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0006

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 230,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : OUEST INDUSTRIES

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE OUEST INDUSTRIES - LOT 6

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0006

Valeur de l'offre : 119,226 Euro

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023_010_6

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 10/02/2025

Date de conclusion du marché : 11/03/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : FRANCE TRAVAIL PAYS DE LA LOIRE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0007

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 190,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : OUEST INDUSTRIES

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE OUEST INDUSTRIES - LOT 7

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0007

Valeur de l'offre : 85,540 Euro

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023_010_7

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 10/02/2025

Date de conclusion du marché : 11/03/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : FRANCE TRAVAIL PAYS DE LA LOIRE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0008

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 90,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : DUJARDIN CONCEPTS

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE DUJARDIN CONCEPTS - LOT 8

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0008

Valeur de l'offre : 85,012 Euro

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023_010_8

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 10/02/2025

Date de conclusion du marché : 11/03/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : FRANCE TRAVAIL PAYS DE LA LOIRE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0009

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 200,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : JUIGNET ARMAND

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE JUIGNET - LOT 9

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0009

Valeur de l'offre : 142,350 Euro

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023_010_9

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 10/02/2025

Date de conclusion du marché : 11/03/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : FRANCE TRAVAIL PAYS DE LA LOIRE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0010

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 130,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SOGEA ATLANTIQUE BTP

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE SOGEA ATLANTIQUE BTP - LOT 10

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0010

Valeur de l'offre : 130,000 Euro

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023_010_10

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 10/02/2025

Date de conclusion du marché : 11/03/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : FRANCE TRAVAIL PAYS DE LA LOIRE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0011

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 410,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom de la partie appelante : AD'HOC MEDIA ET COMATEF

Chef de file du soumissionnaire : AD'HOC MEDIA

Nom officiel : COMATEF (co-traitant)

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE AD'HOC MEDIA ET COMATEF - LOT 11

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0011

Valeur de l'offre : 410,000 Euro

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023_010_11

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 10/02/2025

Date de conclusion du marché : 11/03/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : FRANCE TRAVAIL PAYS DE LA LOIRE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0012

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 420,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SOGEA ATLANTIQUE BTP

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE SOGEA ATLANTIQUE BTP - LOT 12

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0012

Valeur de l'offre : 358,230 Euro

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023_010_12

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 10/02/2025

Date de conclusion du marché : 11/03/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : FRANCE TRAVAIL PAYS DE LA LOIRE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0013

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 230,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SOGEA ATLANTIQUE BTP

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE SOGEA ATLANTIQUE BTP - LOT 13

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0013

Valeur de l'offre : 152,801 Euro

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023_010_13

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 10/02/2025

Date de conclusion du marché : 11/03/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : FRANCE TRAVAIL PAYS DE LA LOIRE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0014

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres vérifiées et jugées irrecevables

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 0

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0015

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 230,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : VALLEE SAS

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE VALLEE - LOT 15

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0015

Valeur de l'offre : 126,916 Euro

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023_010_15

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 10/02/2025

Date de conclusion du marché : 11/03/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : FRANCE TRAVAIL PAYS DE LA LOIRE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0016

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 170,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SOGEA ATLANTIQUE BTP

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE SOGEA ATLANTIQUE BTP - LOT 16

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0016

Valeur de l'offre : 143,927 Euro

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023_010_16

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 10/02/2025

Date de conclusion du marché : 11/03/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : FRANCE TRAVAIL PAYS DE LA LOIRE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0017

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 310,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SYGMATEL ELECTRICITE - AGENCE DE NANTES

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE SYGMATEL ELECTRICITE NANTES - LOT 17

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0017

Valeur de l'offre : 190,287 Euro

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023_010_17

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 10/02/2025

Date de conclusion du marché : 11/03/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : FRANCE TRAVAIL PAYS DE LA LOIRE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 7

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0018

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 220,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : VAUGEOIS ELECTRONIQUE

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE VAUGEOIS ELECTRONIQUE - LOT 18

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0018

Valeur de l'offre : 81,400 Euro

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023_010_18

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 10/02/2025

Date de conclusion du marché : 11/03/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : FRANCE TRAVAIL PAYS DE LA LOIRE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 6

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0019

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 100,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SYGMATEL ELECTRICITE - AGENCE SARTHE

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE SYGMATEL ELECTRICITE SARTHE - LOT 19

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0019

Valeur de l'offre : 40,406 Euro

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023_010_19

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 10/02/2025

Date de conclusion du marché : 11/03/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : FRANCE TRAVAIL PAYS DE LA LOIRE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0020

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 230,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SYGMATEL ELECTRICITE - AGENCE SARTHE

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE SYGMATEL ELECTRICITE SARTHE - LOT 20

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0020

Valeur de l'offre : 78,076 Euro

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023_010_20

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 10/02/2025

Date de conclusion du marché : 11/03/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : FRANCE TRAVAIL PAYS DE LA LOIRE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0021

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 160,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : BRUNET

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE BRUNET - LOT 21

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0021

Valeur de l'offre : 83,401 Euro

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023_010_21

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 10/02/2025

Date de conclusion du marché : 11/03/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : FRANCE TRAVAIL PAYS DE LA LOIRE

Numéro d'enregistrement : 13000548113153

Ville : NANTES

Code postal : 44000

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Adresse électronique : dr-marches.44116@francetravail.fr

Téléphone : 0240384415

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0010

Nom officiel : VAUGEOIS ELECTRONIQUE

Numéro d'enregistrement : 30704918900094

Ville : BEAUCOUZE

Code postal : 49070

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Adresse électronique : c.vinouze@vaugeois-electronique.fr

Téléphone : 0241194074

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0018

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0011

Nom officiel : SYGMATEL ELECTRICITE - AGENCE SARTHE

Numéro d'enregistrement : 42221919600132

Ville : CHANGE

Code postal : 72560

Subdivision pays (NUTS) : Sarthe (FRG04)

Pays : France

Adresse électronique : contact-sarthe@sygmatel.fr

Téléphone : 0243503537

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0019, LOT-0020

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0012

Nom officiel : BRUNET

Numéro d'enregistrement : 38981890700518

Ville : LES SORINIERES

Code postal : 44840

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Adresse électronique : contact.nantes.sud@brunet-groupe.fr

Téléphone : 0228021710

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0021

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0013

Nom officiel : COMATEF (co-traitant)

Numéro d'enregistrement : 43019906700033

Ville : CARQUEFOU

Code postal : 44470

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Adresse électronique : contact@comatef.fr

Téléphone : 0240800440

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0011

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0009

Nom officiel : SYGMATEL ELECTRICITE - AGENCE DE NANTES

Numéro d'enregistrement : 42221919600090

Ville : LA CHAPELLE SUR ERDRE

Code postal : 44240

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Adresse électronique : contact@sygmatel.fr

Téléphone : 0240867113

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0017

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0008

Nom officiel : VALLEE SAS

Numéro d'enregistrement : 57695020800024

Ville : LE MANS

Code postal : 72100

Subdivision pays (NUTS) : Sarthe (FRG04)

Pays : France

Adresse électronique : contact@vallee.fr

Téléphone : 0243612828

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0015

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0007

Nom officiel : AD'HOC MEDIA
Numéro d'enregistrement : 42350052900031
Ville : NANTES
Code postal : 44300
Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)
Pays : France
Adresse électronique : admin@adhocmedia.fr
Téléphone : 0251134749
Rôles de cette organisation :
 Soumissionnaire
 Chef de groupe

 Lauréat de ces lots : LOT-0011

 Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0006

Nom officiel : JUIGNET ARMAND
Numéro d'enregistrement : 34053956800030
Ville : LES SORINIERES
Code postal : 44840
Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)
Pays : France
Adresse électronique : accueil@juignet-sas.com
Téléphone : 0240267226
Rôles de cette organisation :
 Soumissionnaire

 Lauréat de ces lots : LOT-0009

 Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0005

Nom officiel : DUJARDIN CONCEPTS
Numéro d'enregistrement : 81117147900017
Ville : ALLONNES
Code postal : 49650
Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)
Pays : France

Adresse électronique : contact@dlconcepts.fr

Téléphone : 0241503665

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0008

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0004

Nom officiel : OUEST INDUSTRIES

Numéro d'enregistrement : 33873837000042

Ville : VERTOOU

Code postal : 44120

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Adresse électronique : contact@ouestindustries.fr

Téléphone : 0240031779

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0006, LOT-0007

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0003

Nom officiel : SOGEA ATLANTIQUE BTP

Numéro d'enregistrement : 50138325100102

Ville : SAINT-HERBLAIN

Code postal : 44800

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Adresse électronique : contact.sisteco@vinci-construction.fr

Téléphone : 0228071286

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001, LOT-0002, LOT-0005, LOT-0010, LOT-0012, LOT-0013, LOT-0016

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Numéro d'enregistrement : 17440005100010

Ville : NANTES

Code postal : 44000

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.tanantes@juradm.fr

Téléphone : 0255101003

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 0f53df53-3cef-4335-8cf1-be76a5370bbc - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 02/04/2025 à 12:46

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/04/2025